

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES

Union Bancaire pour le Commerce et l'Industrie - UBCI

Siège social : 139 Avenue de la Liberté – Tunis

L'Union Bancaire pour le Commerce et l'Industrie - UBCI publie ci-dessous, ses états financiers intermédiaires arrêtés au 30 juin 2022. Ces états sont accompagnés de l'avis des commissaires aux comptes, Mr Mourad GUELLATY (Cabinet Mourad GUELLATY et Associés) et Mr Wael KETATA (Cabinet DELTA CONSULT).

BILAN
ARRÊTÉ AU 30 JUIN 2022
(EN MILLIERS DE DINARS)

	Note	30/06/2022	30/06/2021	31/12/2021
<u>ACTIF</u>				
AC 1 - Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT	5.1	189 133	224 500	327 304
AC 2 - Créances sur les établissements bancaires et financiers (*)	5.2	641 285	615 676	410 730
AC 3 - Créances sur la clientèle (*)	5.3	2 748 211	2 469 349	2 542 620
AC 4 - Portefeuille-titre commercial	5.4	5 548	404	404
AC 5 - Portefeuille d'investissement	5.5	424 027	387 316	520 961
AC 6 - Valeurs immobilisées	5.6	53 652	37 655	42 060
AC 7 - Autres actifs	5.7	165 977	96 038	130 929
TOTAL ACTIF		4 227 833	3 830 938	3 975 008
<u>PASSIF</u>				
PA 1 - Banque Centrale et CCP	5.8	236 502	-	-
PA 2 - Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers	5.9	80 377	50 206	121 984
PA 3 - Dépôts et avoirs de la clientèle	5.10	3 078 107	2 942 383	3 084 803
PA 4 - Emprunts et Ressources spéciales (*)	5.11	114 351	138 006	93 353
PA 5 - Autres passifs (*)	5.12	258 490	278 574	227 669
TOTAL PASSIF		3 767 827	3 409 169	3 527 809
<u>CAPITAUX PROPRES</u>				
CP 1 - Capital		100 008	100 008	100 008
CP 2 - Réserves		332 187	309 580	309 580
CP 4 - Autres capitaux propres		3	3	3
CP 6 - Résultat de la période		27 808	12 178	37 608
TOTAL CAPITAUX PROPRES	5.13	460 006	421 769	447 199
TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES		4 227 833	3 830 938	3 975 008

(*) : Les chiffres au 30 juin 2021 ont été retraités pour les besoins de la comparabilité (Voir note 3.9 sur les retraitements et reclassements).

ÉTAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN
ARRÊTÉ AU 30 JUIN 2022
(EN MILLIERS DE DINARS)

	<i>Note</i>	30/06/2022	30/06/2021	31/12/2021
<u>PASSIFS EVENTUELS</u>				
<i>HB 1</i> - Cautions, avals et autres garanties données	<i>5.14</i>	890 461	1 102 443	994 277
<i>HB 2</i> - Crédits documentaires	<i>5.15</i>	273 516	281 934	294 218
<i>HB 3</i> – Actifs donnés en garantie	<i>5.16</i>	232 000	-	-
TOTAL DES PASSIFS ÉVENTUELS		1 395 977	1 384 377	1 288 495
<u>ENGAGEMENTS DONNÉS</u>				
<i>HB 4</i> - Engagements de financement en faveur de la clientèle	<i>5.17</i>	249 614	171 732	177 036
<i>HB 5</i> - Engagements sur titres (Participations non libérées)	<i>5.18</i>	8	8	8
TOTAL DES ENGAGEMENTS DONNÉS		249 622	171 740	177 044
<u>ENGAGEMENTS REÇUS</u>				
<i>HB 7</i> - Garanties reçues	<i>5.19</i>	1 725 417	1 887 728	1 771 745
TOTAL DES ENGAGEMENTS REÇUS		1 725 417	1 887 728	1 771 745

ÉTAT DE RÉSULTAT
PÉRIODE DU 1^{ER} JANVIER AU 30 JUIN 2022
(EN MILLIERS DE DINARS)

	<i>Notes</i>	Semestre clos le 30/06/2022	Semestre clos le 30/06/2021	Exercice clos le 31/12/2021
Produits d'exploitation bancaire :				
PR 1 - Intérêts et revenus assimilés (*)	5.20	125 693	118 902	239 959
PR 2 - Commissions (*)	5.21	33 071	30 973	63 446
PR 3 - Gains sur portefeuille-titres commercial et opérations financières	5.22	18 609	14 011	29 797
PR 4 - Revenus du portefeuille d'investissement (*)	5.23	16 097	11 569	26 941
Total produits d'exploitation bancaire		193 470	175 455	360 143
Charges d'exploitation bancaire :				
CH 1 - Intérêts encourus et charges assimilées	5.24	(47 054)	(42 591)	(87 203)
CH 2 - Commissions encourues		(3 039)	(2 747)	(7 044)
Total charges d'exploitation bancaire		(50 093)	(45 338)	(94 247)
PRODUIT NET BANCAIRE		143 377	130 117	265 896
PR 5 / CH 4 - Dotations aux provisions et résultat de corrections de valeurs sur créances, hors bilan et passif	5.25	2 321	(14 514)	(8 493)
PR 6 / CH 5 - Dotations aux provisions et résultat de corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement	5.26	1 728	1 194	3 184
PR 7 - Autres produits d'exploitation (*)		171	144	987
CH 6 - Charges de personnel	5.27	(58 509)	(57 016)	(133 803)
CH 7 - Charges générales d'exploitation	5.28	(34 223)	(28 911)	(60 482)
CH 8 - Dotations aux amortissements des immobilisations		(4 079)	(3 668)	(7 662)
RESULTAT D'EXPLOITATION		50 786	27 346	59 627
PR 8 / CH 9 - Solde en gain/perte provenant des autres éléments ordinaires	5.29	(6 886)	(306)	(376)
CH 11 - Impôts sur les sociétés	5.30	(16 092)	(14 862)	(16 908)
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES		27 808	12 178	42 343
PR 9 / CH 10 - Pertes provenant des éléments extraordinaires	5.31	-	-	(4 735)
RESULTAT NET DE LA PERIODE		27 808	12 178	37 608
Effets des modifications comptables		-	-	-
RESULTAT NET DE LA PERIODE APRES MODIFICATIONS COMPTABLES		27 808	12 178	37 608
RESULTAT PAR ACTION (DT)		1,390	0,609	1,880

(*) : Les chiffres au 30 juin 2021 et au 31 décembre 2021 ont été retraités pour les besoins de la comparabilité (Voir note 3.9 sur les retraitements et reclassements).

ÉTAT DE FLUX DE TRÉSORERIE
PÉRIODE DU 1^{ER} JANVIER AU 30 JUIN 2022
(EN MILLIERS DE DINARS)

	<i>Notes</i>	Semestre clos le 30/06/2022	Semestre clos le 30/06/2021	Exercice clos le 31/12/2021
<u>FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITES D'EXPLOITATION</u>				
Produits d'exploitation bancaire encaissés (hors revenus du portefeuille d'investissement)		176 837	164 020	336 567
Charges d'exploitation bancaire décaissées		(51 341)	(46 680)	(95 496)
Prêts et avances / Remboursement prêts et avances accordés à des établissements financiers (*)		(45 789)	8 878	11 413
Dépôts / Retraits de dépôts auprès d'autres établissements bancaires et financiers		-	(40)	(38)
Prêts et avances / Remboursement prêts et avances accordés à la clientèle (*)		(221 003)	(9 248)	(89 582)
Dépôts / Retraits de dépôts auprès de la clientèle		(6 531)	299 258	442 334
Sommes versées au personnel et créditeurs divers		(64 976)	(114 415)	(163 840)
Titres de placement / Titres de transaction		(5 015)	-	-
Autres flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		(37 853)	133 720	7 971
Sommes versées à l'État		(5 228)	(4 984)	(25 175)
Flux de trésorerie provenant / affectés aux activités d'exploitation		(260 899)	430 509	424 154
<u>FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT</u>				
Intérêts et dividendes encaissés sur portefeuille d'investissement		23 879	24 429	30 060
Acquisitions / cessions du portefeuille d'investissement		88 592	(40 730)	(163 652)
Acquisitions / cessions des immobilisations		(15 572)	(5 666)	(14 064)
Flux de trésorerie provenant / affectés aux activités d'investissement		96 899	(21 967)	(147 656)
<u>FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX ACTIVITES DE FINANCEMENT</u>				
Augmentation / diminution des ressources spéciales		20 808	(38 411)	(78 831)
Dividendes versés		(15 001)	(19 983)	(19 983)
Flux de trésorerie provenant / affectés aux activités de financement		5 807	(58 394)	(98 814)
VARIATION DE TRÉSORERIE		(158 193)	350 148	177 684
TRÉSORERIE AU DÉBUT DE LA PÉRIODE		595 229	417 545	417 545
TRÉSORERIE À LA CLÔTURE DE LA PÉRIODE	<i>5.33</i>	437 036	767 693	595 229

(*) : Les chiffres au 30 juin 2021 ont été retraités pour les besoins de la comparabilité (Voir note 3.9 sur les retraitements et reclassements).

1. PRÉSENTATION DE LA BANQUE

L'Union Bancaire pour le Commerce et l'Industrie est une société anonyme au capital de **100.007.645** dinars, créée en décembre 1961, conformément à la loi N°67-51 du 7 décembre 1967 portant réglementation de la profession bancaire telle qu'abrogée par la loi n°2001-65 du 10 juillet 2001 relative aux établissements de crédit ayant été abrogée à son tour par la loi 2016-48 du 11 juillet 2016 relatives aux banques et aux établissements financiers.

L'UBCI est une banque de dépôt privée, détenue à raison de 38,997% par Serenity Capital Finance Holding.

Le capital social est divisé en 20.001.529 actions de 5 DT chacune.

2. RÉFÉRENTIEL D'ÉLABORATION DES ÉTATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES

Les états financiers intermédiaires de l'UBCI sont préparés et présentés conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie notamment la norme comptable générale N°1, les normes comptables bancaires (NCT 21 à 25) applicables à partir du 1^{er} janvier 1999 et aux règles de la Banque Centrale de la Tunisie édictées par la circulaire n° 91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par les textes subséquents.

3. MÉTHODES COMPTABLES APPLIQUÉES

Les états financiers intermédiaires de l'UBCI sont élaborés sur la base de la mesure des éléments du patrimoine au coût historique.

Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1 COMPTABILISATION DES ENGAGEMENTS ET DES REVENUS Y AFFERENTS

Les engagements de la banque sont composés des rubriques suivantes :

- Portefeuille escompte,
- Comptes débiteurs de la clientèle,
- Crédits sur ressources spéciales,
- Autres crédits à la clientèle, et
- Engagements par signature.

Comptabilisation des engagements de financement

Les engagements de financement sont portés en hors bilan à mesure qu'ils sont contractés et sont transférés au bilan au fur et à mesure des débloquages des fonds pour la valeur nominale.

Comptabilisation des crédits accordés à la clientèle

Les crédits décaissés et les comptes courants débiteurs sont présentés déduction faite des intérêts et agios réservés, et des provisions y afférentes.

Classification des engagements

Les engagements sont classés et provisionnés conformément aux dispositions de la circulaire de la BCT n° 91-24 telle que modifiée par les textes subséquents.

(i) Les actifs courants (Classe 0) :

Sont considérés comme actifs courants, les actifs dont la réalisation ou le recouvrement intégral dans les délais, paraissent assurés.

(ii) Les actifs à surveiller (Classe 1) :

Ce sont les engagements dont la réalisation, ou le recouvrement intégral dans les délais sont encore assurés et qui sont détenus par des entreprises qui sont dans un secteur d'activité qui connaît des difficultés, ou dont la situation financière se dégrade.

(iii) Les actifs incertains (Classe 2) :

Ce sont tous les actifs dont la réalisation et le recouvrement intégral dans les délais sont incertains et qui sont détenus sur des entreprises qui connaissent des difficultés financières ou autres, pouvant mettre en cause leur validité et nécessitant la mise en œuvre de mesures de redressement.

Ces engagements englobent des actifs dont les retards de paiements des intérêts ou du principal sont supérieurs à 90 jours, sans excéder 180 jours.

(iv) Les créances préoccupantes (Classe 3) :

Ce sont tous les actifs dont la réalisation ou le recouvrement sont menacés, et qui sont détenus sur des entreprises dont la situation suggère un degré de perte éventuelle (ce sont des entreprises qui représentent avec plus de gravité les caractéristiques de la classe 2).

Ces engagements englobent des actifs dont les retards de paiements des intérêts ou du principal sont supérieurs à 180 jours, sans excéder 360 jours.

(v) Les créances compromises (Classe 4) :

Font partie de cette classe les créances pour lesquelles les retards de paiement sont supérieurs à 360, jours et les créances ayant fait l'objet de recouvrement en contentieux.

Immobilisations données en leasing

Conformément à la norme comptable relative aux contrats de location (NCT 41), approuvée par l'arrêté du Ministre des Finances du 28 janvier 2008, la banque comptabilise dans son bilan les actifs détenus en vertu d'un contrat de location financement selon l'approche économique et les présente comme des créances pour un montant égal à l'investissement net dans le contrat de location.

Provisions sur les engagements

a- Provisions individuelles

Les provisions sont déterminées selon les taux prévus par la circulaire de la BCT, après déduction des garanties considérées comme valables.

(i) Prise en compte des garanties

Les garanties qui ont été considérées comme juridiquement valables sont :

- Les garanties reçues de la part de l'État tunisien, des banques et des compagnies d'assurance, lorsqu'elles sont matérialisées ;
- Les garanties matérialisées par des instruments financiers ;
- Les hypothèques dûment enregistrées et portant sur des biens immatriculés à la conservation de la propriété foncière, réalisables dans un délai raisonnable ;
- Les promesses d'hypothèques portant sur des terrains acquis auprès de l'AFH, l'AFI ou l'AFT ;

(ii) Taux de provision

Les provisions sur engagements sont déterminées conformément aux normes prudentielles de division, de couverture des risques et de suivi des engagements, objet de la circulaire BCT n° 91-24, telle que modifiée par les textes subséquents, qui définit les taux minima de provisionnement de la manière suivante :

Classe	Taux de provision
1	0 %
2	20 %
3	50 %
4	100 %

Les taux de provisionnement par classe de risque sont appliqués au risque net, soit le montant de l'engagement, déduction faite des agios réservés, et de la valeur des garanties obtenues sous forme d'actifs financiers, d'immeubles hypothéqués, des garanties de l'État et des garanties des banques et assurances.

b- Provisions collectives

La banque constitue des provisions collectives en couverture des risques latents sur les engagements courants et les engagements nécessitant un suivi particulier, conformément à la circulaire n° 91-24 relative à la division, couverture des risques et suivi des engagements telle que modifiée par la circulaire n° 2022-02.

Conformément à la circulaire précitée, la banque a comptabilisé des dotations aux provisions complémentaires, au 30 juin 2022, d'un montant de 2 000 KDT.

Compte tenu de ces dotations, les provisions collectives constituées par la banque au 30 juin 2022, s'élèvent à **26 992 KDT**.

c- Provisions individuelles additionnelles

La circulaire de la Banque Centrale de Tunisie n° 2013-21 du 31 décembre 2013 a instauré l'obligation pour les établissements de crédit de constituer des provisions additionnelles sur les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 3 ans couvertes par des garanties hypothécaires et ce, conformément aux quotités minimales suivantes :

- 40% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 3 à 5 ans ;
- 70% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 de 6 et 7 ans ;
- 100% pour les actifs ayant une ancienneté dans la classe 4 supérieure ou égale à 8 ans.

Les provisions additionnelles constituées par la banque s'élevaient, au 31 décembre 2021, à **22 308 KDT**. Au 30 juin 2022, lesdites provisions additionnelles s'élèvent à **23 341 KDT**.

Comptabilisation des revenus sur créances de la clientèle

Les intérêts et produits assimilés, ainsi que les commissions, sont prises en compte en résultat de la période pour leurs montants rattachés à ladite période.

Les intérêts échus et non encore encaissés relatifs aux prêts classés parmi les « actifs incertains » (classe B2) ou parmi les « actifs préoccupants » (classe B3), ou parmi les « actifs compromis » (classe B4), au sens de la circulaire BCT n° 91-24, sont constatés en produits réservés et sont déduits du poste « Créances sur la clientèle ». Ces intérêts sont pris en compte en résultat lors de leur encaissement effectif.

Les intérêts courus et non échus relatifs aux prêts classés parmi les « actifs courants » (classe A) et parmi les « actifs nécessitant un suivi particulier » (classe B1), au sens de la circulaire BCT n°91-24, sont portés en résultat à mesure qu'ils sont courus.

3.2 PORTEFEUILLE ENCAISSEMENT / COMPTES EXIGIBLES APRES ENCAISSEMENT

La banque a opté pour le traitement des valeurs remises par les clients pour encaissement au sein de la comptabilité financière. Les comptes utilisés sont annulés pour les besoins de la présentation. Seul le solde entre le portefeuille encaissement et les comptes exigibles après encaissement est présenté au niveau des états financiers.

3.3 COMPTABILISATION DU PORTEFEUILLE - TITRES ET DES REVENUS Y AFFERENTS

Composition du portefeuille-titres

Le portefeuille titres est composé du portefeuille commercial et du portefeuille d'investissement.

(i) Le portefeuille-titres commercial :

- a) **Titres de transaction** : Ce sont des titres qui se distinguent par leur courte durée de détention (inférieure à 3 mois), et par leur liquidité.
- b) **Titres de placement** : Ce sont les titres qui ne répondent pas aux critères retenus pour les titres de transaction ou d'investissement.

(ii) Le portefeuille d'investissement :

- a) **Titres d'investissements** : Ce sont des titres à revenu fixe, acquis avec l'intention ferme de les détenir, en principe, jusqu'à leur échéance, suite à une décision qui résulte généralement d'une politique propre au portefeuille titre d'investissement.
- b) **Titres de participation** : Ce sont les titres dont la possession durable est estimée utile à l'activité de la banque.
- c) **Parts dans les entreprises associées** : Ce sont les parts détenues dans les entreprises associées (sur lesquelles la banque exerce une influence notable, et les filiales qui ne sont pas intégrées globalement).

- d) Parts dans les entreprises liées : Ce sont les actions et parts de capital détenues par la banque dans la société mère et dans les entreprises filiales.

Comptabilisation et évaluation à la date d'arrêté

Les titres sont comptabilisés à la date d'acquisition pour leur coût d'acquisition, tous frais et charges exclus, à l'exception des honoraires d'étude et de conseil engagés à l'occasion de l'acquisition de titres d'investissement, de participation ou de parts dans les entreprises associées et les co-entreprises, et de parts dans les entreprises liées.

Les participations souscrites et non libérées sont enregistrées en engagements hors bilan pour leur valeur d'émission.

À la date d'arrêté, il est procédé à l'évaluation des titres comme suit :

- Les titres de transaction : Ces titres sont évalués à la valeur de marché (le cours boursier moyen pondéré). La variation du cours consécutive à leur évaluation à la valeur de marché est portée en résultat.
- Les titres de placement : Chaque titre est valorisé séparément à la valeur de marché pour les titres cotés, et à la juste valeur pour les titres non cotés.

Il ne peut y avoir de compensation entre les plus-values latentes de certains titres avec les pertes latentes sur d'autres titres.

La moins-value latente ressortant de la différence entre la valeur comptable et la valeur de marché donne lieu à la constitution de provisions, contrairement aux plus-values latentes qui ne sont pas constatées.

- Les titres d'investissement : le traitement des plus-values latentes sur ces titres est le même que celui prévu pour les titres de placement. Les moins-values latentes ne font l'objet de provision que dans les deux cas suivant :
 - Une forte probabilité que l'établissement ne conserve pas ces titres jusqu'à l'échéance ;
 - L'existence de risques de défaillance de l'émetteur des titres.

Comptabilisation des revenus sur portefeuille-titres

Les intérêts sont comptabilisés en tenant compte de la séparation des exercices. Ainsi, les intérêts à recevoir sur les bons du Trésor souscrits sont constatés en résultat de la période.

Les dividendes sur les titres à revenu variable détenus par la banque sont pris en compte en résultat dès le moment où leur distribution a été officiellement approuvée.

Les plus-values de cession relatives aux titres d'investissement acquis dans le cadre de conventions de portage sont assimilées à des intérêts, et sont prises en compte parmi les revenus au fur et à mesure qu'elles sont courues.

3.4 COMPTABILISATION DES INTERETS ENCOURUS ET CHARGES ASSIMILEES

Les intérêts encourus et charges assimilées sont pris en compte en résultat au fur et à mesure qu'ils sont courus. En revanche, les charges décaissées relatives à des exercices futurs ne sont pas comptabilisées en tant que charges de l'exercice, et sont portées au bilan de la banque en compte de régularisation actif.

3.5 COMPTABILISATION DES VALEURS IMMOBILISEES

À leur date d'entrée dans le patrimoine de la banque, les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition. Elles font l'objet d'un amortissement linéaire aux taux suivants :

- Immeubles	5 %
- Fonds de commerce	5%
- Travaux	10 %
- Coffres forts	5 %
- Matériel de transport	20%
- Équipements de bureaux	20%
- Matériel informatique	25 %
- Matériel informatique - les grandes machines d'exploitation	20 %
- Logiciels informatiques	33 %
- Logiciel ATLAS II	20%

3.6 CONVERSION DES OPERATIONS EN MONNAIES ETRANGERES

Les opérations en devises sont traitées séparément dans une comptabilité autonome au titre de chacune des devises concernées et sont converties dans la comptabilité en monnaie de référence sur la base du cours de change moyen interbancaire en date d'arrêté, utilisé pour l'ensemble des opérations comptabilisées dans chaque devise au cours de cette période.

Les charges et produits libellés en devises sont convertis en dinars sur la base du cours de change au comptant à la date de leur prise en compte.

3.7 ENGAGEMENTS DE RETRAITE

La banque a opté jusqu'au 30 juin 2021 pour la comptabilisation progressive en passif des engagements de retraite correspondant à l'indemnité de retraite due, conformément à la convention collective applicable au secteur bancaire et aux autres avantages dus en application de la politique interne de la banque.

En l'absence de norme comptable tunisienne spécifique à l'évaluation des engagements de retraite dus au personnel, la banque évaluait lesdits engagements en application de la norme comptable internationale IAS 19 « avantages du personnel » traitant des avantages au personnel.

A partir du deuxième semestre 2021, ces engagements sont couverts par un contrat d'assurance avec la société CARTE VIE.

En effet, une convention d'assurance « indemnité de départ à la retraite et exécution des obligations du souscripteur par la législation en vigueur » a été signée avec la société CARTE VIE. Cette convention a pour objet la constitution par l'assureur d'un fonds collectif permettant à la banque de faire face à l'exécution de ses obligations envers ses salariés au moment de leur départ à la retraite.

Les cotisations payées par l'UBCI sont comptabilisées en charge de la période parmi les « charges du personnel ».

3.8 IMPOTS SUR LES SOCIETES

Le résultat fiscal est déterminé en application des règles de la réglementation fiscale en vigueur. Les dotations aux provisions sur créances ont été totalement déduites du résultat imposable.

3.9 NOTE SUR LES RETRAITEMENTS ET RECLASSEMENTS

- Des reclassements entre les postes du bilan, de l'état de résultat et de l'état de flux de trésorerie ont été effectués pour des considérations de présentation. De ce fait, la colonne comparative au 30 juin 2021 a été retraitée comme suit :

Postes (bilan, état de résultat et état de flux de trésorerie)	30.06.2021 Publié (en KDT)	Retraitement (En KDT)	30.06.2021 Retraité (en KDT)
Retraitements du bilan :			
AC 2 - Créances sur les établissements bancaires et financiers	593 477	22 199	615 676
AC 3 - Créances sur la clientèle	2 491 548	(22 199)	2 469 349
PA 4 - Emprunts et ressources spéciales	134 295	3 711	138 006
PA 5 - Autres passifs	282 285	(3 711)	278 574
Retraitements de l'état de résultat :			
PR 1 - Intérêts et revenus assimilés	118 600	302	118 902
PR 2 - Commissions	29 842	1 131	30 973
PR 7 - Autres produits d'exploitation	1 577	(1 433)	144
Retraitements de l'état de flux de trésorerie :			
- Prêts et avances / Remboursement prêts et avances accordés à des établissements financiers	-	8 878	8 878
- Prêts et avances / Remboursement prêts et avances accordés à la clientèle	(370)	(8 878)	(9 248)

- Des reclassements entre les postes de l'état de résultat ont été effectués pour des considérations de présentation. De ce fait, la colonne comparative au 31 décembre 2021 a été retraitée comme suit :

Postes de l'état de résultat	31.12.2021 Publié (en KDT)	Retraitement (en KDT)	31.12.2021 Retraité (en KDT)
Retraitements de l'état de résultat :			
PR 1 - Intérêts et revenus assimilés	238 609	1 350	239 959
PR 2 - Commissions	61 179	2 267	63 446
PR 4 - Revenus du portefeuille d'investissement	27 671	(730)	26 941
PR 7 - Autres produits d'exploitation	3 874	(2 887)	987

4. FAITS MARQUANTS DE LA PERIODE CLOSE LE 30 JUIN 2022

4.1 MISE EN PLACE D'UN NOUVEAU SYSTEME D'INFORMATION

Suite au changement de l'actionnaire de référence survenu en mars 2021, l'UBCI a été amenée à la mise en œuvre des travaux de remplacement de son système d'information par un nouveau système complètement indépendant de celui du groupe BNP Paribas.

C'est dans ce cadre, et après validation du Conseil d'administration réuni le 28 février 2022, que l'UBCI a signé le 28 mars 2022, avec le prestataire PROFINCH, un contrat ayant pour objet l'acquisition de son global bancaire.

La solution retenue par la Banque est Flexcube de l'Editeur mondial ORACLE. Elle sera complétée par la solution BFI pour le traitement des chèques et des effets et par la solution de l'Editeur FINASTRA en remplacement de Connexis Cash et Connexis Trade.

4.2 CONTROLE SOCIAL EN COURS

L'UBCI a fait l'objet d'une vérification sociale au titre de la période allant de 2018 à 2020.

Une notification préliminaire a été adressée à la banque le 17 mars 2022 portant sur un redressement de 2 115 KDT dont un montant de 478 KDT de pénalités de retard arrêté à cette date.

A la date du 23 mars 2022, la banque a formulé sa réponse sur les chefs de redressement notifiés.

Suite à divers échanges entre l'UBCI et la CNSS, cette dernière a notifié, en date du 07 juin 2022, quinze états de liquidation portant sur le montant en principal, soit 1.637 KDT.

Au 30 juin 2022, les risques estimés à ce titre sont couverts par des provisions pour risques et charges.

5. NOTES EXPLICATIVES

(Les chiffres sont exprimés en KDT : milliers de Dinars Tunisiens)

NOTE 5.1 - CAISSE ET AVOIRS AUPRÈS DE LA BCT, CCP ET TGT

Le solde de cette rubrique a atteint au 30 Juin 2022 un montant de 189 133 KDT contre 224 500 KDT au 30 Juin 2021 et s'analyse comme suit :

	30/06/2022	30/06/2021	31/12/2021
Caisse	30 153	26 039	24 747
Comptes ordinaires BCT	158 980	198 461	302 557
TOTAL EN KDT	189 133	224 500	327 304

NOTE 5.2 - CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS BANCAIRES ET FINANCIERS

Le solde de cette rubrique a atteint au 30 Juin 2022 un montant de 641 285 KDT contre 615 676 KDT au 30 Juin 2021 et se présente comme suit :

	30/06/2022	30/06/2021	31/12/2021
Banque Centrale de Tunisie	191 847	416 652	172 413
Banques de dépôts	195 000	130 000	100 000
Pension livrée	99 999	-	100 000
Banques non résidentes	77 920	46 690	17 460
Organismes financiers spécialisés (*)	75 451	22 201	19 664
Créances rattachées	1 068	133	1 193
TOTAL EN KDT	641 285	615 676	410 730

(*) : Les chiffres au 30 juin 2021 ont été retraités pour les besoins de la comparabilité (voir note 3.9).

La ventilation des créances sur les établissements bancaires et financiers selon la durée résiduelle se présente comme suit :

	Jusqu'à 3 mois	Plus de 3 mois et moins d'1an	Plus d'1an et moins de 5 ans	Plus de 5 ans	Total
Banque Centrale de Tunisie	191 847	-	-	-	191 847
Banques de dépôts	195 000	-	-	-	195 000
Pension livrée	99 999	-	-	-	99 999
Banques non résidentes	77 920	-	-	-	77 920
Organismes financiers spécialisés	20 372	12 072	30 180	12 827	75 451
Créances rattachées	1 068	-	-	-	1 068
TOTAL EN KDT	586 206	12 072	30 180	12 827	641 285

La ventilation des créances sur les établissements bancaires et financiers selon la nature des relations se présente comme suit :

	Entreprises liées	Co- entreprises	Autres	Total
Banque Centrale (1)	-	-	191 847	191 847
- Placements en devises	-	-	191 847	191 847
Banques de dépôts (2)	-	-	195 000	195 000
- Placements en dinars	-	-	195 000	195 000
Pension livrée (3)	-	-	99 999	99 999
- Pension livrée	-	-	99 999	99 999
Banques non résidentes (4)	88	-	77 832	77 920
- Comptes Nostri	88	-	77 832	77 920
Organismes financiers spécialisés (5)	-	-	75 451	75 451
- Comptes ordinaires	-	-	3	3
- Prêts en dinars	-	-	75 448	75 448
Créances Rattachées (6)	-	-	1 068	1 068
- Créances rattachées	-	-	1 068	1 068
Total Établissements Bancaires et Financiers en KDT (1) + (2) + (3) + (4) + (5) + (6)	88	-	641 197	641 285

NOTE 5.3- CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE

Le solde de ce poste s'élève au 30 Juin 2022 à 2 748 211 KDT contre à 2 491 548 KDT au 30 Juin 2021 et se détaille comme suit :

		30/06/2022	30/06/2021	31/12/2021
Portefeuille escompte (*)	(1)	2 492 533	2 233 739	2 346 532
- Activités hors leasing		2 303 583	2 053 792	2 166 381
- Activité de leasing		188 950	179 947	180 151
Comptes débiteurs de la clientèle	(2)	177 699	159 534	123 085
Crédits sur ressources spéciales	(3)	15 139	13 430	10 797
Autres crédits à la clientèle	(4)	262 921	253 061	256 890
Créances rattachées aux comptes de la clientèle		5 698	6 295	5 556
TOTAL BRUT EN KDT		2 953 990	2 666 059	2 742 860
Moins : Agios réservés classes 2, 3&4		(14 632)	(14 894)	(14 362)
Moins : Provisions	(5)	(191 147)	(181 816)	(185 877)
- Provisions individuelles		(164 155)	(157 611)	(160 885)
<i>dont provisions additionnelles</i>		(23 341)	(22 501)	(22 308)
- Provisions collectives		(26 992)	(24 205)	(24 992)
TOTAL NET EN KDT	(6)	2 748 211	2 469 349	2 542 620

(*) : Les chiffres au 30 juin 2022 ont été retraités pour les besoins de la comparabilité (voir note 3.9).

(1) Portefeuille escompte

Le portefeuille escompte enregistre l'ensemble des effets à l'escompte détenus par la banque et qui matérialisent des crédits qu'elle a octroyé à ses clients. Il s'agit des effets de transactions commerciales et des billets de mobilisation représentatifs notamment de crédits de financement de stocks, de crédits de démarrage, de préfinancements d'exportations, de crédits à moyen et long terme, etc.

(2) Comptes débiteurs de la clientèle

Le solde de ce compte correspond aux comptes débiteurs des clients ordinaires (autres que les classes 2, 3 et 4).

(3) Crédits sur ressources spéciales

Ces crédits sont financés sur des fonds spéciaux d'origine budgétaire ou extérieure affectés à des opérations de financement spécifiques. Les crédits impayés, douteux et litigieux ou en contentieux sont maintenus dans la rubrique d'origine.

(4) Autres crédits à la clientèle

Le solde de cette rubrique s'élève au 30 Juin 2022 à 262 921 KDT contre un solde de 253 061 KDT au 30 Juin 2021 et s'analyse comme suit :

	30/06/2022	30/06/2021	31/12/2021
Créances douteuses	192 987	191 274	196 037
Valeurs impayées	22 236	17 936	18 448
Arrangements, rééchelonnements et consolidations	46 969	43 393	42 035
Avances sur comptes à terme, bons de caisse et placements en devise (i)	729	458	370
Total des autres crédits à la clientèle	262 921	253 061	256 890

(i) Ce sont des avances accordées à la clientèle autres que bancaires ou financières. Ces avances sont rémunérées par la perception d'au moins 15 jours d'intérêts calculés au taux appliqué aux comptes à terme ou aux bons de caisse, majoré d'un point de pourcentage. Cette avance est garantie par le nantissement du bon de caisse.

(5) Provisions sur crédits à la clientèle (collectives et individuelles)

Provisions au 31 Décembre 2021	185 877
Dotations aux provisions individuelles	6 371
- Dont provisions additionnelles	1 851
Dotations aux provisions collectives	2 000
Reprises sur provisions	(3 101)
- Dont provisions additionnelles	(818)
Provisions au 30 Juin 2022	191 147

(6) La répartition des engagements bilan de la clientèle selon leur classification se détaille comme suit au 30 Juin 2022 :

<i>Engagement total créances classées C0 et C1</i>	2 749 299
<i>Engagement total des créances classées C2, C3 et C4</i>	204 691
Engagement Total Brut	2 953 990
<i>Moins : Agios réservés sur créances classées</i>	(14 632)
Créances clientèles nettes des agios réservés	2 939 358
<i>Moins : provisions individuelles</i>	(164 155)
Créances clientèles nettes des agios réservés et des provisions individuelles	2 775 203
<i>Moins : Provisions collectives</i>	(26 992)
Total des engagements nets d'agios et de provisions	2 748 211

La répartition des engagements bilan et hors bilan de la clientèle selon leur classification se présente comme suit au 30 Juin 2022 :

<i>Engagement total créances Bilan classées C0 et C1</i>	2 749 299
<i>Engagement total créances Hors Bilan classées C0 et C1</i>	484 080
<i>Engagement total des créances Bilan classées C2, C3 et C4</i>	204 691
<i>Engagement total des créances Hors Bilan classées C2, C3 et C4</i>	3 868
Engagement Total Brut	3 441 938
<i>Moins : Agios réservés sur créances classées</i>	(14 632)
Créances clientèle nettes d'agios réservés	3 427 306
<i>Moins : Provisions individuelles (Bilan)</i>	(164 155)
<i>Moins : Provisions individuelles (Hors Bilan)</i>	(1 710)
Total provisions individuelles	(165 865)
Créances clientèle nettes d'agios réservés et de provisions individuelles	3 261 441
<i>Moins : Provisions collectives</i>	(26 992)
Total des engagements nets d'agios et des provisions	3 234 449

NOTE 5.4– PORTEFEUILLE-TITRE COMMERCIAL

Le solde de ce poste s'élève à 5 548 KDT au 30 Juin 2022 contre un solde de 404 KDT au 30 Juin 2021. Il se présente comme suit :

	30/06/2022	30/06/2021	31/12/2021
Titres de transaction	5 015	-	-
Titres de placement à revenu variable	404	404	404
Créances rattachées sur titres de transaction	129	-	-
TOTAL EN KDT	5 548	404	404

NOTE 5.5 – PORTEFEUILLE D'INVESTISSEMENT

La valeur du portefeuille d'investissement s'élève au 30 Juin 2022 à 424 027 KDT contre 387 316 KDT au 30 Juin 2021 et s'analyse comme suit :

	30/06/2022	30/06/2021	31/12/2021
Titres de participation (i)	11 713	12 513	11 713
Parts dans les entreprises liées (ii)	5 811	5 775	5 795
Titres d'investissement	396 403	360 003	486 956
Créances rattachées aux titres d'investissement	12 076	10 933	18 481
TOTAL BRUT	426 003	389 224	522 945
Moins : Provisions pour dépréciation des titres	(1 976)	(1 908)	(1 984)
TOTAL NET (iii)	424 027	387 316	520 961

(i) Le détail des titres de participation se présente comme suit :

Montants en KDT

Raison Sociale	VC au 30/06/2022
JINENE	3 337
YASMINE	3 110
NOUVELLE SOTIM	1 600
SIDCO-SICAR	1 648
TAZOGHRANE	1 167
TAPARURA (SEACNVS)	150
EL KANAOUET	128
DEMURGER	120
SEDAT	115
COTUNACE	100
SICAB	100
SOTUPILE	63
SCHNEIDER	48
FRDCM	22
SIMAC	5
Total des titres de participation	11 713

(ii) Sont considérées comme entreprises liées, les sociétés sur lesquelles l'UBCI exerce le pouvoir de participer aux décisions sur les politiques financières et opérationnelles.

(iii) Le tableau des mouvements sur titres et provisions y afférentes se présente comme suit :

Désignation	Valeur Brute au 31/12/2021	Créances rattachées 2021	Total au 31/12/2021	Acquisitions / Régularisations	Cessions / autres sorties	Valeur brute au 30/06/2022	Créances rattachées au 30/06/2022	Total au 30/06/2022	Provisions au 31/12/2021	Dotations au 30/06/2022	Reprises sur provisions au 30/06/2022	Cumul des provisions au 30/06/2022	VCN au 30/06/2022
Titres de participation	11 713	-	11 713	-	-	11 713	-	11 713	(1 670)	-	-	(1 670)	10 043
Parts dans les entreprises liées	5 795	-	5 795	16	-	5 811	-	5 811	(314)	-	8	(306)	5 505
Titres d'investissement (*)	477 004	14 066	491 070	27 185	(125 000)	379 189	9 743	388 932	-	-	-	-	388 932
SICAR Fonds gérés (*)	9 952	4 414	14 366	7 500	(238)	17 214	2 333	19 547	-	-	-	-	19 547
Total en KDT	504 464	18 481	522 945	34 701	(125 238)	413 927	12 076	426 003	(1 984)	-	8	(1 976)	424 027

(*) Titres d'investissement.

NOTE 5.6 – VALEURS IMMOBILISÉES

Les valeurs immobilisées ont atteint 53 652 KDT au 30 Juin 2022 contre 37 655 KDT au 30 Juin 2021 et s'analysent comme suit :

	30/06/2022	30/06/2021	31/12/2021
Valeurs brutes en début de période	205 216	191 499	191 499
Acquisitions	15 671	5 760	14 159
Cessions / Apurements	(284)	(275)	(442)
Valeurs brutes en fin de période	220 603	196 984	205 216
Amortissements	(166 951)	(159 329)	(163 156)
Valeurs nettes en fin de période	53 652	37 655	42 060

L'évolution détaillée des valeurs immobilisées au cours du premier semestre 2022 se présente comme suit :

LIBELLE	V. Brute au 31/12/2021	Acquisitions	Cessions/ Apurements	V. Brute au 30/06/2022	Total Amortissements au 31/12/2021	Dotations/ Reprises 2022	Cessions/ Apurements	Total Amortissements 30/06/2022	V.C. N au 30/06/2022
Immobilisations Incorporables	62 044	1 890	-	63 934	(57 344)	(1 667)	-	(59 011)	4 923
Agencements et aménagements	47 635	320	-	47 955	(39 270)	(807)	-	(40 077)	7 878
Immobilisations d'exploitation	38 795	-	-	38 795	(27 315)	(686)	-	(28 001)	10 794
Immobilisations hors exploitation	783	-	-	783	(644)	(16)	-	(660)	123
Terrains	5 825	-	-	5 825	-	-	-	-	5 825
Matériel de Transport	1 598	-	(284)	1 314	(1 281)	(32)	284	(1 029)	285
Fonds de Commerce	788	-	-	788	(543)	(9)	-	(552)	236
Mobiliers et Matériel	41 085	588	-	41 673	(36 759)	(861)	-	(37 620)	4 053
Immobilisations en cours	6 663	12 873	-	19 536	-	-	-	-	19 536
TOTAL EN KDT	205 216	15 671	(284)	220 603	(163 156)	(4 079)	284	(166 951)	53 652

NOTE 5.7 – AUTRES ACTIFS

Le solde de cette rubrique a atteint 165 977 KDT au 30 Juin 2022 contre 96 038 KDT au 30 Juin 2021 et se détaille comme suit :

		30/06/2022	30/06/2021	31/12/2021
Débiteurs divers	(i)	87 886	58 002	66 390
Fonds d'indemnités de départ à la retraite		23 176	-	-
Comptes de régularisation	(ii)	22 794	31 200	16 467
Comptes de Stocks		605	835	758
Créances prises en charge par l'État		475	587	475
Charges à répartir		47	167	34
Comptes exigibles après encaissement	(iii)	31 745	6 159	47 524
Total brut des autres actifs		166 728	96 950	131 648
Provisions pour dépréciation des autres actifs		(751)	(912)	(719)
Total net des autres actifs		165 977	96 038	130 929

(i) Les comptes débiteurs divers s'analysent comme suit :

		30/06/2022	30/06/2021	31/12/2021
Prêts et avances au personnel		48 430	44 866	47 424
Dépôts et cautionnements constitués par la banque		376	363	331
Retenues à la source		208	276	153
Autres débiteurs divers		38 872	12 497	18 482
Total des débiteurs divers		87 886	58 002	66 390

(ii) Les comptes de régularisation s'analysent comme suit :

		30/06/2022	30/06/2021	31/12/2021
Charges payées ou comptabilisées d'avance		2 051	1 599	757
Produits à recevoir		4 238	5 326	3 853
Compensations reçues		51	368	950
Débts à régulariser et divers		16 454	23 907	10 907
Total des Comptes de régularisation		22 794	31 200	16 467

(iii) Le solde des comptes exigibles s'analyse comme suit :

		30/06/2022	30/06/2021	31/12/2021
Portefeuille encaissement		188 041	98 359	166 353
Comptes exigibles après encaissement		(156 296)	(92 200)	(118 829)
Total comptes exigibles après encaissement		31 745	6 159	47 524

NOTE 5.8 – BANQUE CENTRALE ET CCP

Le solde de ce poste a atteint 236 502 KDT au 30 Juin 2022 contre un solde nul au 30 Juin 2021 et se détaille comme suit :

	30/06/2022	30/06/2021	31/12/2021
Comptes ordinaires	4 412	-	-
Emprunts au jour le jour et à terme	232 000	-	-
Dettes rattachées	90	-	-
Total en KDT	236 502	-	-

NOTE 5.9 – DÉPÔTS ET AVOIRS DES ÉTABLISSEMENTS BANCAIRES ET FINANCIERS

Le solde de ce poste a atteint 80 377 KDT au 30 Juin 2022 contre 50 206 KDT au 30 Juin 2021 et se détaille comme suit :

		30/06/2022	30/06/2021	31/12/2021
Banques de dépôt	(1)	59 000	-	28 188
Banques non-résidentes	(2)	21 362	50 149	93 760
Organismes financiers spécialisés	(3)	3	3	3
Dettes rattachées aux prêts et emprunts interbancaires		12	54	33
Total en KDT		80 377	50 206	121 984

(1) L'analyse du compte « Banque de dépôt » se présente comme suit :

	30/06/2022	30/06/2021	31/12/2021
Emprunts au jour le jour et à terme	59 000	-	28 188
Total Banques de dépôt en KDT	59 000	-	28 188

(2) L'analyse du compte « Banques non-résidentes » se présente comme suit :

	30/06/2022	30/06/2021	31/12/2021
Comptes ordinaires	21 362	16 845	76 519
Emprunts au jour le jour et à terme	-	33 304	17 241
Total banques non-résidentes en KDT	21 362	50 149	93 760

(3) L'analyse du compte « Organismes financiers spécialisés » se présente comme suit :

	30/06/2022	30/06/2021	31/12/2021
Comptes ordinaires	3	3	3
Total en KDT	3	3	3

La ventilation des dépôts des établissements bancaires et financiers selon la nature des relations se présente comme suit :

	Entreprises liées	Co- entreprises	Autres	Total
Comptes ordinaires :	3 483	-	17 879	21 362
- Comptes NOSTRI	23	-	17 879	17 902
- Compte LORI	3 460	-	-	3 460
Emprunts	-	-	59 000	59 000
Total Établissements Bancaires	3 483	-	76 879	80 362
Avoirs en compte	-	-	3	3
Total Établissements Financiers	-	-	3	3
Créances rattachées sur les prêts	12	-	-	12
Total Créances Rattachées	12	-	-	12
Total en KDT	3 495	-	76 882	80 377

NOTE 5.10 – DÉPÔTS ET AVOIRS DE LA CLIENTÈLE

Le solde de cette rubrique a atteint 3 078 107 KDT au 30 Juin 2022 contre un solde de 2 942 383 KDT au 30 Juin 2021. Il s'analyse comme suit :

		30/06/2022	30/06/2021	31/12/2021
Comptes à vue	(i)	1 760 351	1 711 613	1 789 490
Comptes d'épargne	(ii)	841 906	793 927	822 335
CAT/BC et autres produits financiers	(iii)	314 097	312 882	305 758
DAT/BC échus non remboursés		25 374	6 177	9 368
Autres sommes dues à la clientèle		72 486	82 071	91 295
Certificats de dépôts et bons de trésor souscrits par la clientèle	(iv)	61 000	32 000	63 500
Dettes rattachées aux comptes de la clientèle et intérêts payés d'avance		2 893	3 713	3 057
Total des dépôts et avoirs de la clientèle en KDT		3 078 107	2 942 383	3 084 803

(i) Les comptes à vue sont analysés comme suit :

	30/06/2022	30/06/2021	31/12/2021
Compagnies d'assurances	9 326	8 932	7 031
Entreprises publiques	269 302	110 439	240 364
Autres clientèles commerciales	453 492	630 319	480 410
Comptes de non-résidents	541 845	488 485	586 976
Clients particuliers	486 386	473 438	474 709
Total des comptes à vue en KDT	1 760 351	1 711 613	1 789 490

(ii) Les comptes d'épargne sont analysés ainsi :

		30/06/2022	30/06/2021	31/12/2021
Comptes spéciaux d'épargne	(a)	734 243	691 187	716 224
Comptes d'épargne investissement		76	79	75
Comptes d'épargne logement		83 923	79 218	82 313
Autres	(b)	23 664	23 443	23 723
Total des comptes d'épargne en KDT		841 906	793 927	822 335

(a) Les comptes spéciaux d'épargne sont des comptes d'épargne ordinaires ouverts aux personnes physiques.

(b) Il s'agit d'une multitude de comptes : Manager 2000, épargne emploi, épargne multi projet, épargne auto, épargne confort...etc.

(iii) Le solde de cette rubrique s'analyse comme suit :

	30/06/2022	30/06/2021	31/12/2021
Bons de caisse	245 350	229 024	242 230
Dépôts à terme	40 642	64 820	37 674
Placements en devises	28 105	19 038	25 854
Total CAT/BC et autres produits financiers en KDT	314 097	312 882	305 758

(iv) Les certificats de dépôts sont des titres de créance matérialisant des placements faits par les entreprises et autres organismes auprès de la banque :

	30/06/2022	30/06/2021	31/12/2021
Sociétés privées	61 000	32 000	63 500
Total des certificats de dépôts en KDT	61 000	32 000	63 500

NOTE 5.11 - EMPRUNTS ET RESSOURCES SPÉCIALES

Le solde de cette rubrique a atteint 114 351 KDT au 30 Juin 2022 contre un solde de 138 006 KDT au 30 Juin 2021. Il s'analyse comme suit :

Désignation	30/06/2022	30/06/2021	31/12/2021
Emprunts Obligataires	1 100	2 200	1 100
Ressources Étatiques :	4 571	4 840	4 693
- <i>FOPRODI</i>	211	211	211
- <i>FONAPRA</i>	4 360	4 629	4 482
Mobilisations des créances	449	449	449
Crédits partenariat :	-	1 850	-
- <i>Lignes CFD</i>	-	1 850	-
Crédit BIRD	316	316	316
Ligne BIRD BCT dédié au leasing	1 829	3 200	2 514
Ligne BAD BCT	2 942	4 228	3 585
Fonds BNPP	4 735	16 621	9 470
Fonds Premier logement BCT	1 561	1 319	1 468
Emprunt PROPARCO	-	9 730	-
Ligne BERD	1	8 874	1
Ligne BERD 2	37 093	51 930	44 511
Emprunt AFD	10 142	12 636	11 194
Emprunt AFD 2	29 334	-	-
Ligne FADES BCT	8 413	10 096	9 254
Autres fonds extérieurs :	9 843	5 464	4 779
- <i>Ligne Italienne</i>	6 975	1 742	1 516
- <i>Ligne FODEP</i>	13	13	13
- <i>Ligne Espagnole</i>	511	681	576
- <i>Ligne BEI</i>	406	406	406
- <i>Encours FADES</i>	173	173	173
- <i>Ligne NATIXIS</i>	1 765	2 449	2 095
Dettes rattachées à des ressources spéciales	208	542	19
Subvention SUNREF AFD (*)	1 814	3 711	-
Total Emprunts et Ressources Spéciales en KDT	114 351	138 006	93 353

(*) : Les chiffres au 30 juin 2021 ont été retraités pour les besoins de la comparabilité (Voir note 3.9 sur les retraitements et reclassements).

NOTE 5.12 - AUTRES PASSIFS

Le solde de cette rubrique a atteint 258 490 KDT au 30 Juin 2022 contre un solde de 278 574 KDT au 30 Juin 2021. Il s'analyse comme suit :

		30/06/2022	30/06/2021	31/12/2021
Provisions	(1)	26 866	46 593	33 972
Engagement d'indemnités de départ à la retraite		23 176	-	-
Comptes de régularisation	(2)	114 325	178 625	146 603
Créditeurs divers (*)		94 123	53 356	47 094
Total en KDT		258 490	278 574	227 669

(*) : Les chiffres au 30 juin 2021 ont été retraités pour les besoins de la comparabilité (Voir note 3.9 sur les retraitements et reclassements).

(1) Les provisions sont analysées comme suit :

		30/06/2022	30/06/2021	31/12/2021
Provision en franchise d'impôt sur engagements par signature		1 710	1 710	1 710
Provisions pour risques et charges		12 624	8 961	20 261
Provisions pour congés payés		12 532	12 010	12 001
Provisions pour indemnité de départ à la retraite		-	23 912	-
Total Provisions en KDT		26 866	46 593	33 972

(2) Les comptes de régularisation s'analysent comme suit :

		30/06/2022	30/06/2021	31/12/2021
Charges à payer		37 962	40 249	60 521
Produits perçus ou comptabilisés d'avance		834	817	1 893
Crédits à régulariser et divers		75 529	137 559	84 189
Total des comptes de régularisation en KDT		114 325	178 625	146 603

NOTE 5.13 - CAPITAUX PROPRES

A la date du 30 Juin 2022, le capital social s'élève à 100 008 KDT composé de 20 001 529 actions d'une valeur de 5 DT.

Le total des capitaux propres de la banque s'élève au 30 Juin 2022 à 460 006 KDT. Cette rubrique se détaille comme suit :

Libellé	Capital social	Réserves légales	Réserves à régime spécial		Autres réserves	Autres capitaux propres	Résultat net de la période	Total
			Réserves à régime spécial	Réserves réinvesti. Exonéré				
Capitaux Propres au 31/12/2021	100 008	10 000	1 402	18 920	279 258	3	37 608	447 199
Réserves à régime spécial (*)	-	-	(1 402)	-	1 402	-	-	-
Affectation du Résultat 2021 (*)	-	-	-	10 000	27 608	-	(37 608)	-
Distribution des dividendes (*)	-	-	-	-	(15 001)	-	-	(15 001)
Résultat au 30/06/2022	-	-	-	-	-	-	27 808	27 808
Capitaux Propres au 30/06/2022	100 008	10 000	-	28 920	293 267	3	27 808	460 006

(*) : Décisions de l'AGO du 29 Avril 2022.

NOTE 5.14 - CAUTIONS, AVALS ET AUTRES GARANTIES DONNÉES

Le solde de cette rubrique totalise au 30 Juin 2022 un montant de 890 461 KDT contre un solde de 1 102 443 KDT au 30 Juin 2021 et se détaille comme suit :

	30/06/2022	30/06/2021	31/12/2021
En faveur d'établissements bancaires et financiers	670 606	870 218	765 267
En faveur de la clientèle	219 855	232 225	229 010
- <i>Cautions fiscales</i>	<i>17 977</i>	<i>18 853</i>	<i>18 165</i>
- <i>Cautions pour marchés</i>	<i>94 988</i>	<i>101 475</i>	<i>102 331</i>
• <i>En devises</i>	<i>8 744</i>	<i>9 582</i>	<i>9 345</i>
• <i>En dinars</i>	<i>86 244</i>	<i>91 893</i>	<i>92 986</i>
- <i>Cautions douanières</i>	<i>39 808</i>	<i>49 125</i>	<i>50 266</i>
- <i>Cautions diverses</i>	<i>58 914</i>	<i>53 126</i>	<i>50 894</i>
• <i>En devises</i>	<i>42 298</i>	<i>40 479</i>	<i>33 932</i>
• <i>En dinars</i>	<i>16 616</i>	<i>12 647</i>	<i>16 962</i>
- <i>Obligations cautionnées</i>	<i>8 168</i>	<i>9 646</i>	<i>7 354</i>
Total cautions, avals et autres garanties données en KDT	890 461	1 102 443	994 277

NOTE 5.15 - CRÉDITS DOCUMENTAIRES

Le solde de cette rubrique a atteint 273 516 KDT au 30 Juin 2022 contre un solde de 281 934 KDT au 30 Juin 2021. Ce solde se détaille comme suit :

	30/06/2022	30/06/2021	31/12/2021
Crédit documentaire en faveur des établissements financiers et bancaires	5 412	5 609	2 545
Crédits documentaires en faveur de la clientèle	268 104	276 325	291 673
- <i>Ouverture de crédits documentaires</i>	195 720	204 208	215 819
- <i>Acceptations à payer liées au financement du commerce extérieur</i>	72 384	72 117	75 854
Total crédits documentaires en KDT	273 516	281 934	294 218

NOTE 5.16 - ACTIFS DONNÉS EN GARANTIE

Le solde de cette rubrique correspond à la valeur comptable des bons de trésors et des effets finançables donnés par la banque en garantie du refinancement, figurant au passif, auprès de la BCT. Le solde de cette rubrique a atteint 232 000 KDT au 30 Juin 2022 contre un solde nul au 30 Juin 2021, détaillé comme suit :

	30/06/2022	30/06/2021	31/12/2021
Effets finançables donnés en garantie du refinancement	110 000	-	-
Bons de trésors donnés en garantie du refinancement	122 000	-	-
Total des actifs donnés en garantie en KDT	232 000	-	-

NOTE 5.17 - ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT EN FAVEUR DE LA CLIENTÈLE

Il s'agit des accords de financement et des ouvertures de lignes de crédit confirmées que la banque s'est engagée à mettre à la disposition de la clientèle.

Au 30 Juin 2022, les engagements sur crédits à la clientèle totalisent 249 614 KDT contre 171 732 KDT au 30 Juin 2021.

NOTE 5.18- ENGAGEMENTS SUR TITRES (PARTICIPATIONS NON LIBÉRÉES)

Ce compte englobe les participations non libérées. Il se détaille comme suit :

	30/06/2022	30/06/2021	31/12/2021
FRDCM	8	8	8
Total en KDT	8	8	8

NOTE 5.19 - GARANTIES REÇUES

Les garanties reçues se détaillent comme suit :

	30/06/2022	30/06/2021	31/12/2021
Garanties reçues de l'État et des compagnies d'assurances	89 045	94 539	89 700
Garanties reçues des banques	640 220	811 947	731 638
- <i>Garanties reçues des banques résidentes</i>	300	254	-
- <i>Garanties reçues des banques non résidentes</i>	639 920	811 693	731 638
Nantissements titres	15 464	15 381	16 720
Garanties reçues de la clientèle	980 688	965 861	933 687
Total des garanties reçues en KDT	1 725 417	1 887 728	1 771 745

OPÉRATIONS EN DEVISES

Les opérations en devises comptabilisées en hors bilan se subdivisent en deux natures :

- ✓ Les opérations d'achats et de ventes de devises dont les parties ne diffèrent le dénouement qu'en raison du délai d'usage représentent les opérations de change au comptant et sont défalquées au 30 Juin 2022 comme suit :

Achats au comptant	7 334 KDT
Ventes au comptant	4 894 KDT

- ✓ Les opérations d'achat et de vente de devises dont les parties décident de différer le dénouement pour des motifs autres que le délai d'usage ayant une date d'échéance supérieure à deux jours constituent les opérations de change à terme et sont défalquées au 30 Juin 2022 comme suit :

Achats à terme	39 152 KDT
Ventes à terme	131 112 KDT

NOTE 5.20 - INTÉRÊTS ET REVENUS ASSIMILÉS

Le solde de cette rubrique s'élève à 125 693 KDT au 30 Juin 2022 contre un solde de 118 902 KDT au 30 Juin 2021. Ce poste s'analyse comme suit :

		30/06/2022	30/06/2021	31/12/2021
Produits sur opérations de trésorerie et interbancaire (*)	(i)	9 869	12 597	27 364
Produits sur opérations de crédit (**)	(ii)	107 281	99 329	198 741
Revenus assimilés	(iii)	8 543	6 976	13 854
Total des intérêts et revenus assimilés en KDT		125 693	118 902	239 959

(*) : Les chiffres au 31 décembre 2021 ont été retraités pour les besoins de la comparabilité (Voir note 3.9).

(**) : Les chiffres au 30 juin 2021 et au 31 décembre 2021 ont été retraités pour les besoins de la comparabilité (Voir note 3.9).

(i) Produits sur opérations de trésorerie et interbancaires

Les produits sur opérations de trésorerie et interbancaires se détaillent comme suit :

	30/06/2022	30/06/2021	31/12/2021
Marché Monétaire au jour le jour	5 113	11 774	24 841
Marché Monétaire en devises	1 173	780	1 707
Autres (*)	3 583	43	816
Total des produits sur opérations de trésorerie et interbancaire	9 869	12 597	27 364

(*) : Les chiffres au 31 décembre 2021 ont été retraités pour les besoins de la comparabilité (Voir note 3.9).

(ii) Produits sur opérations de crédit

Les produits sur opérations de crédit se présentent comme suit :

	30/06/2022	30/06/2021	31/12/2021
Portefeuille effets (court, moyen et long terme) (*)	87 432	81 731	161 792
Comptes courants débiteurs	9 551	7 805	16 937
Leasing	9 822	9 333	19 100
Crédits sur ressources extérieures	258	145	274
Créances douteuses ou litigieuses	218	315	638
Total des Produits sur opérations de crédit	107 281	99 329	198 741

(*) : Les chiffres au 30 juin 2021 et au 31 décembre 2021 ont été retraités pour les besoins de la comparabilité (Voir note 3.9 sur les retraitements et reclassements).

(iii) Revenus assimilés

Les revenus assimilés se détaillent comme suit :

	30/06/2022	30/06/2021	31/12/2021
Avals, cautions et acceptations bancaires	3 406	3 165	5 649
Commissions de découverts	1 232	1 558	3 108
Commissions sur billets de trésorerie	20	15	34
Report-Déport	2 652	1 871	4 162
Autres intérêts assimilés	1 233	367	901
Total des revenus assimilés	8 543	6 976	13 854

NOTE 5.21 - COMMISSIONS

Le solde de cette rubrique s'élève à 33 071 KDT au 30 Juin 2022 contre un solde de 30 973 KDT au 30 Juin 2021. Ce solde se détaille comme suit :

	30/06/2022	30/06/2021	31/12/2021
Commissions prélevées sur les opérations bancaires (*)	25 713	24 409	48 647
Commissions de tenues de comptes	3 015	2 882	5 935
Commissions sur opérations de change manuel	63	36	95
Autres commissions	4 280	3 646	8 769
Total des commissions en KDT	33 071	30 973	63 446

(*) : Les chiffres au 30 juin 2021 et au 31 décembre 2021 ont été retraités pour les besoins de la comparabilité (Voir note 3.9 sur les retraitements et reclassements).

NOTE 5.22 - GAINS SUR PORTEFEUILLE-TITRES COMMERCIAL ET OPÉRATIONS FINANCIÈRES

Le solde de cette rubrique s'élève à 18 609 KDT au 30 Juin 2022 contre un solde de 14 011 KDT au 30 Juin 2021. Ce solde s'analyse comme suit :

	30/06/2022	30/06/2021	31/12/2021
Gains sur opérations BTA-BTCT	285	104	-
Gains de change	21 741	16 516	36 519
Pertes de change	(3 417)	(2 609)	(6 722)
Total en KDT	18 609	14 011	29 797

NOTE 5.23 - REVENUS DU PORTEFEUILLE D'INVESTISSEMENT

Ce poste totalise au 30 Juin 2022 un montant de 16 097 KDT contre 11 569 KDT au 30 Juin 2021 et se détaille comme suit :

	30/06/2022	30/06/2021	31/12/2021
Revenus nets sur portefeuilles titres d'investissement	15 730	10 632	25 875
<i>dont Intérêts sur BTA et BTC</i>	<i>15 463</i>	<i>10 168</i>	<i>25 370</i>
Dividendes sur portefeuille titres de participation	367	823	952
Intérêts sur emprunt national	-	114	114
Total des revenus du portefeuille d'investissement	16 097	11 569	26 941

NOTE 5.24 - INTÉRÊTS ENCOURUS ET CHARGES ASSIMILÉES

Le solde de cette rubrique s'élève à 47 054 KDT au 30 Juin 2022 contre un solde de 42 591 KDT au 30 Juin 2021. Ce solde s'analyse comme suit :

	30/06/2022	30/06/2021	31/12/2021
Charges sur opérations de trésorerie et interbancaires	4 139	562	1 198
Intérêts sur les dépôts de la clientèle (i)	39 568	37 265	75 679
Charges sur emprunts extérieurs	2 577	4 443	7 901
Charges assimilées	770	321	2 425
Total des intérêts encourus et charges assimilées en KDT	47 054	42 591	87 203

(i) Le solde du compte Intérêts sur les dépôts de la clientèle s'analyse comme suit :

	30/06/2022	30/06/2021	31/12/2021
Dépôts à vue	7 012	6 845	13 313
Comptes à terme, bons de caisse et autres produits financiers	10 284	10 046	20 115
Comptes d'épargne	20 353	18 665	38 359
Certificats de dépôts	1 919	1 709	3 892
Total des intérêts sur les dépôts de la clientèle en KDT	39 568	37 265	75 679

NOTE 5.25 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET RÉSULTATS DES CORRECTIONS DE VALEURS SUR CRÉANCES HORS BILAN ET PASSIFS

Le solde de cette rubrique s'élève à (2 321) KDT au 30 Juin 2022 contre un solde de 14 514 KDT au 30 Juin 2021. Ce solde s'analyse comme suit :

	30/06/2022	30/06/2021	31/12/2021
Dotations aux provisions (i)	8 578	18 082	27 449
<i>dont provisions collectives</i>	2 000	-	787
<i>dont provisions additionnelles</i>	1 851	1 313	2 416
Reprises sur provisions (ii)	(10 912)	(3 377)	(21 488)
<i>dont reprises sur provisions additionnelles</i>	(818)	(667)	(1 963)
Pertes sur créances irrécouvrables couvertes par des provisions	11	8	88
Pertes sur créances irrécouvrables non couvertes par des provisions	38	52	110
Créances radiées	-	-	2 587
Récupération sur créances radiées	(36)	(251)	(253)
Total en KDT	(2 321)	14 514	8 493

(i) Les dotations aux provisions au 30 Juin 2022 se détaillent comme suit :

	30/06/2022	30/06/2021
Dotations aux provisions individuelles (Bilan)	6 371	5 998
<i>Dont provisions additionnelles</i>	1 851	1 313
Dotations aux provisions collectives	2 000	-
Dotations aux provisions pour risques et charges	171	287
Dotations aux provisions pour indemnités de départ à la retraite	-	11 764
Dotations aux provisions des autres actifs courants	36	33
Total des dotations aux provisions en KDT	8 578	18 082

(ii) Les reprises sur provisions enregistrées au 30 Juin 2022 se détaillent ainsi :

	30/06/2022	30/06/2021
Reprises sur provisions des créances douteuses (Bilan)	3 101	2 949
<i>dont reprises sur provisions additionnelles</i>	818	667
Reprises sur provisions pour risques et charges	7 807	32
Reprises sur provisions des autres actifs courants	4	396
Total des reprises sur provisions en KDT	10 912	3 377

NOTE 5.26 - DOTATIONS AUX PROVISIONS ET RÉSULTATS DES CORRECTIONS DE VALEURS SUR PORTEFEUILLE D'INVESTISSEMENT

Le solde de cette rubrique s'élève à (1 728) KDT au 30 Juin 2022 contre un solde de (1 194) KDT au 30 Juin 2021. Ce solde s'analyse comme suit :

	30/06/2022	30/06/2021	31/12/2020
Étalement Prime / Titres d'investissement (BTA)	(1 720)	(1 184)	(2 740)
Plus-values de cession sur titres	-	-	(510)
Dotations aux provisions	-	-	99
Reprises sur provisions	(8)	(10)	(33)
Total en KDT	(1 728)	(1 194)	(3 184)

NOTE 5.27 - CHARGES DE PERSONNEL

Le solde de cette rubrique composé de la rémunération du personnel, des charges fiscales et sociales s'y rattachant et des autres charges liées au personnel est passé de 57 016 KDT au 30 juin 2021 à 58 509 KDT au 30 juin 2022, soit une augmentation de 1 493 KDT.

NOTE 5.28 - CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION

Le solde de cette rubrique s'élève à 34 223 KDT au 30 Juin 2022 contre un solde de 28 911 KDT au 30 Juin 2021. Ce solde s'analyse comme suit :

	30/06/2022	30/06/2021	31/12/2020
Impôts et taxes	1 698	1 086	2 862
Contribution au Fonds de garantie des dépôts bancaires	4 211	3 674	7 341
Travaux, fournitures et services extérieurs	21 769	18 234	36 614
Transport et déplacement	355	417	772
Frais divers de gestion	6 171	5 262	12 264
Autres charges d'exploitation	19	238	629
Total en KDT	34 223	28 911	60 482

NOTE 5.29 - SOLDE EN GAIN / PERTE DES AUTRES ÉLÉMENTS ORDINAIRES

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	30/06/2022	30/06/2021	31/12/2021
Plus-value sur cession d'immobilisations	98	80	81
Redressement fiscal	(6 984)	-	(233)
Amendes Banque Centrale de Tunisie	-	(1 129)	(1 129)
Autres produits exceptionnels	-	743	914
Autres pertes exceptionnelles	-	-	(9)
Total en KDT	(6 886)	(306)	(376)

NOTE 5.30 – IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

L'impôt sur les sociétés et la contribution sociale de solidarité, enregistrés au titre du premier semestre 2022, totalisent un montant de 16 092 KDT déterminé comme suit :

Bénéfice comptable avant impôt	43 454
+ Réintégrations	17 943
- Déductions	(16 696)
Résultat fiscal	44 701
Impôt sur les sociétés (35%)	15 645
Contribution Sociale de Solidarité (1% selon LF 2020)	447
TOTAL	16 092

NOTE 5.31 –PERTES PROVENANT DES ELEMENTS EXTRAORDINAIRES

Cette rubrique accuse un solde nul au 30 juin 2022 et au 30 juin 2021 contre un solde de 4 735 KDT au 31 décembre 2021. Il s'agit de la contribution par l'UBCI, au cours du deuxième semestre 2021, au « Fonds de concours dédié à la rentrée scolaire » ouvert auprès du Ministère des finances, de l'économie et de l'appui à l'investissement.

NOTE 5.32 - RÉSULTAT PAR ACTION

Le résultat par action et les données ayant servi à sa détermination au titre du premier semestre 2022, se présentent comme suit :

	30/06/2022	30/06/2021	31/12/2021
Résultat net attribuable aux actionnaires	27 808	12 178	37 608
Nombre d'actions ordinaires fin de période	20 001 529	20 001 529	20 001 529
Résultat de base par action en DT	1,390	0,609	1,880

NOTE 5.33 - LIQUIDITÉS ET ÉQUIVALENTS DE LIQUIDITÉS

Au 30 Juin 2022, les liquidités et équivalents de liquidités totalisent un montant de 437 036 KDT et se détaillent comme suit :

Rubrique	30/06/2022	30/06/2021	31/12/2021
Caisses	30 153	26 039	24 747
Banque Centrale (comptes ordinaires)	158 980	198 461	302 557
Banques non-résidentes (comptes ordinaires)	77 920	46 690	17 460
Banque Centrale (prêts au jour le jour et à terme)	191 847	416 652	172 413
Banques de dépôt (Prêts au jour le jour et à terme)	195 000	130 000	100 000
Pension livrée	99 999	-	100 000
Banque Centrale (comptes ordinaires)	(4 412)	-	-
Banque Centrale (Emprunts au jour le jour et à terme)	(232 090)	-	-
Banques de dépôt (Emprunts au jour le jour et à terme)	(59 000)	-	(28 188)
Banques non-résidentes (comptes ordinaires)	(21 362)	(16 845)	(76 519)
Banques non-résidentes (emprunts au jour le jour et à terme)	-	(33 304)	(17 241)
Total en KDT	437 036	767 693	595 229

NOTE 5.34 – PARTIES LIÉES

Les principales transactions avec les parties liées ayant des effets sur les comptes de la période close au 30 juin 2022 se présentent comme suit :

A- Opérations avec le Groupe CARTE

Les opérations et conventions conclues entre l'UBCI et les sociétés du groupe CARTE se détaillent comme suit :

1- Contrats de bancassurance avec CARTE et CARTE VIE :

Contrat / Convention	Produit au 30 juin 2022 en KDT	Charge au 30 juin 2022 en KDT
Convention de prévoyance professionnelle	116	-
Convention d'Assur-budget	18	-
Convention de rente éducation	12	-
Convention de rente conjoint	9	-
Convention collective « Retraite complémentaire à versement constant »	213	-
Convention collective « Retraite complémentaire à versements libres »	10	-
Convention collective « Assuretraite Collective »	3	-
Convention collective « Assurance VIP »	3	-
Convention collective d'assistance en Tunisie et au domicile	-	51
Convention d'assurance Vie des emprunteurs mensuelle UBCI	860	-
Convention d'assistance voyage à l'étranger « annuelle »	12	-
Convention d'assistance voyage à l'étranger « internationale »	1	-
Convention d'assistance Visa Gold et MasterCard Corporate	-	167
Convention d'assistance Platinum Internationale	-	5
Convention d'assistance Platinum Nationale	-	34
Total	1 257	257

2- Contrat souscrit par l'UBCI :

L'UBCI a signé, en date du 1^{er} novembre 2002, un contrat d'assurance collective multirisque habitation avec la CARTE, la protégeant contre tout sinistre pouvant se produire au domicile de son client bénéficiant d'un crédit. Le premier bénéficiaire étant l'UBCI.

Les frais collectés avec le coût des crédits et la mise en place de cette couverture ont dégagé pour l'UBCI, au titre de la période close au 30 juin 2022, un produit de 763 KDT.

3- Contrats d'assurance au profit du personnel de la banque avec CARTE VIE :

Contrat	Charge au 30 juin 2022 en KDT
Contrat d'assurance vie - Indemnité de départ à la retraite et exécution des obligations du souscripteur par la législation en vigueur	1 063
Contrat d'assurance collectif à adhésion obligatoire contre les risques de décès toutes causes	206
Contrat d'assurance collectif à adhésion obligatoire contre les risques d'incapacité et d'invalidité	237
Contrat d'assurance collectif à adhésion obligatoire	1 039
Total	2 545

4- Contrats d'assurance pour risques divers avec CARTE :

Contrat	Charge de la période close au 30 juin 2022 en KDT
Global de banque	151
Cyber Risques	150
Assurance Flotte	33
Total	334

5- Autres opérations avec le groupe CARTE :

- Une convention de mise à disposition de personnel avec la CARTE. La charge supportée par la banque au titre de la période close au 30 juin 2022 s'élève à 14 KDT ;
- Des prestations d'assistance technique facturées par la société INCOM et comptabilisées parmi les immobilisations incorporelles, pour un montant global de 54 KDT.

B- Dépenses engagées au titre du contrat « TSA » avec le Groupe BNP Paribas

L'UBCI bénéficie de la mise à disposition d'un certain nombre de logiciels et d'applications informatiques et de prestations de services informatiques fournis par des entités du groupe BNP Paribas et ses tiers. Ces services et prestations sont régis par plusieurs contrats et conventions (contrats cadres, contrats d'applications, contrats de conditions particulières...etc.) conclus au fil des années avec les sociétés du groupe BNP Paribas ou ses tiers.

Tous ces contrats et conventions ont pris fin avec date d'effet le 19 mars 2021 par la signature le 3 mai 2021 du contrat « Transitional services agreement – TSA » entre l'UBCI et le groupe BNP Paribas.

Ce contrat « TSA » définit les services fournis par le groupe BNP Paribas pour assurer la continuité des processus informatiques de l'UBCI jusqu'à la migration vers un nouveau système d'information.

Le montant total des dépenses engagées par la banque au titre de la période close au 30 juin 2022, relatives aux prestations de services informatiques fournis dans le cadre du contrat TSA, s'élève à 5 852 KDT.

NOTE 5.35 – PASSIFS ÉVENTUELS

L'UBCI a fait l'objet d'une vérification sociale au titre de la période allant de 2018 à 2020.

Une notification préliminaire a été adressée à la banque le 17 mars 2022 portant sur un redressement de 2 115 KDT dont un montant de 478 KDT de pénalités de retard arrêté à cette date.

A la date du 23 mars 2022, la banque a formulé sa réponse sur les chefs de redressement notifiés.

Suite à divers échanges entre l'UBCI et la CNSS, cette dernière a notifié, en date du 07 juin 2022, quinze états de liquidation portant sur le montant en principal, soit 1.637 KDT.

Au 30 juin 2022, les risques estimés à ce titre sont couverts par des provisions pour risques et charges.

NOTE 5.36 – ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DE CLÔTURE

Les présents états financiers intermédiaires sont arrêtés et autorisés pour publication par le Conseil d'administration réuni le 23 août 2022. Par conséquent, ils ne reflètent pas les événements survenus postérieurement à cette date.

UNION BANCAIRE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE « UBCI »

AVIS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR

LES ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES AU 30 JUIN 2022

Mesdames et Messieurs les actionnaires de l'Union Bancaire pour le Commerce et l'Industrie « UBCI »

1. Introduction

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre Assemblée Générale Ordinaire et en application des dispositions de l'article 21 bis de la loi n° 94-117 du 14 novembre 1994, portant réorganisation du marché financier, nous avons effectué un examen limité des états financiers intermédiaires de l'Union Bancaire pour le Commerce et l'Industrie « UBCI », comprenant le bilan et l'état des engagements hors bilan arrêtés au 30 juin 2022, le compte de résultat et l'état des flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Ces états financiers intermédiaires font apparaître des capitaux propres positifs de 460.006 KDT, y compris un résultat bénéficiaire de 27.808 KDT.

Les organes de direction et d'administration sont responsables de l'établissement et de la présentation sincère de cette information financière intermédiaire conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Notre responsabilité est d'exprimer une conclusion sur cette information financière intermédiaire sur la base de notre examen limité.

2. Étendue de l'examen limité

Nous avons effectué notre examen limité selon les normes de la profession applicables en Tunisie et relatives aux missions d'examen limité d'informations financières intermédiaires.

Un examen limité d'informations financières intermédiaires consiste en des demandes d'informations, principalement auprès des personnes responsables des questions financières et comptables et dans la mise en œuvre de procédures analytiques et d'autres procédures d'examen limité.

L'étendue d'un examen limité est substantiellement inférieure à celle d'un audit effectué selon les normes ISA et, en conséquence, ne nous permet pas d'obtenir l'assurance que nous avons relevé tous les faits significatifs qu'un audit permettrait d'identifier. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

3. Conclusion

Sur la base de notre examen limité, nous n'avons pas relevé de faits qui nous laissent à penser que les états financiers intermédiaires ci-joints ne donnent pas une image fidèle de la situation financière de l'Union Bancaire pour le Commerce et l'Industrie « UBCI » au 30 juin 2022, ainsi que de sa performance financière et des flux de trésorerie pour la période de six mois se terminant à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

4. Paragraphe d'observation

Contrôle social en cours

Nous attirons l'attention sur la note aux états financiers intermédiaires « 5.35 Passifs éventuels », qui indique que la banque a fait l'objet d'une vérification sociale au titre de la période allant de 2018 à 2020.

Une notification préliminaire a été adressée à la banque le 17 mars 2022 portant sur un redressement de 2 115 KDT dont un montant de 478 KDT de pénalités de retard arrêté à cette date.

La banque a contesté les chefs de redressement par une première réponse notifiée le 23 mars 2022.

Suite à divers échanges entre l'UBCI et la CNSS, cette dernière a émis, en date du 07 juin 2022, des états de liquidation portant sur le montant total en principal, soit 1.637 KDT.

Ces états de liquidation demeurent non exécutés jusqu'à la date du présent rapport.

Au 30 juin 2022, les risques estimés à ce titre sont couverts par des provisions pour risques et charges.

Notre conclusion ne comporte pas de réserve concernant ce point.

Tunis, le 23 Août 2022

Les commissaires aux comptes

Cabinet Mourad GUELLATY et Associés

Mourad GUELLATY

DELTA CONSULT

Wael KETATA